



CHAMPIONNAT REGIONAL FSGT CYCLISME ROUTE

BOURG BLANC (29860) *****DIMANCHE 16 JUN 2019

Objet	Commentaires	Spécificités FSGT
CIRCUIT	Circuit de la course à 7,652Km (dénivelé : 51m) Départ en léger faux plat, circuit roulant, une petite bosse de 100m au 7 ^{ème} km et une arrivée sur un faux plat montant.	Le circuit doit permettre la réussite de toutes et tous les concurrent(e)s. <i>La Compétition c'est l'Egalité des chances au départ à l'Inégalité du résultat à l'arrivée</i>
DISTANCES	Minimes G et F, Cadettes : 4 tours (30,6 kms) Cadets : 7 tours (53,56 kms) 5 ^{ème} Catégorie - Féminines : 8 tours (61,21 kms) 4 ^{ème} Catégorie : 9 tours (68,86 kms) 3 ^{ème} Catégorie : 10 tours (76,52 kms) 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Catégorie : 11 tours (84,17 kms)	Championnat par catégories de valeurs à partir de Juniors inclus
COMITE D'ORGANISATION	Comité Régional Bretagne FSGT Commission Régionale Cyclisme FSGT Comité FSGT 29 Commission cycliste 29 Club CC Bourg Blanc Mairie BOURG BLANC	
HORAIRES DES EPREUVES	.13h00 : 3 ^e catégorie .13h03 : 5 ^e catégorie – Féminines .13h06 : Minimes G et F, Cadettes .15h30 : 1 ^e & 2 ^e catégories .15h33 : 4 ^e catégorie -15h36 : Cadets	Départs décalés : - 5 ^e catégorie : 3 minutes après 3 ^e catégorie - Minimes : 3 minute après 5 ^e -4 ^e catégorie : 3 minutes après les 1&2 ^e catégories - Cadets : 3 minutes après 4 ^e
QUALIFICATIONS DES CONCURRENTS	(a) Etre licencié FSGT au 1.04.2019 (b) Participation <i>effective</i> à : - 3 épreuves « cyclisme FSGT » Bretagne Les cas particuliers seront examinés par La Commission Régional Cyclisme Route Les litiges concernant les doubles licenciés FSGT-FFC seront tranchés sur la base du protocole National <i>La participation au championnat de Bretagne sur route est obligatoire pour pouvoir participer au Fédéral Route</i>	<i>Fédéral Route les 29 et 30 juin 2019 à BOUQUEHAULT (62)</i>
ENGAGEMENTS	- AUCUN ENGAGEMENT INDIVIDUEL NE SERA PRIS EN COMPTE. PAS D'ENGAGEMENT SUR LA LIGNE. Engagements à réaliser par les clubs auprès de leur Commission Départementale avec la « demande d'inscription club » Délai d'engagement : lundi 10 juin 2019	

	<p>- Droits d'engagements : Pour le 29, liste des engagés envoyé par mail par le correspondant du club ensuite par courrier un chèque avec la liste doit être envoyé par le club pour les inscriptions à la commission cycliste du 29. Pour le 22, 35 et 56 à charges des commissions à adressés un chèque correspondant aux nombres d'inscrit pour leur département. La commission 29 fera un chèque global des inscrits pour le Championnat.</p> <p>- Droit individuel : . Minimes et Cadets : 3 € . Autres Championnats : 6 €</p> <p>DELAIS D'ENGAGEMENT :</p> <p>- Club : Avant le lundi 10 juin 2019 auprès du responsable de sa Commission départementale : Droit d'engagement joint à la liste de ses engagés</p> <p>- Les Commissions Départementales adressent leurs listes validées par mail et par courrier avec le règlement financier par chèque à l'ordre de la Commission Cycliste FSGT 29 avant le mercredi 12 juin 2019 à l'adresse suivante : - SEIFERT Christian 39 Résidence du Kellen 29150 CAST 0298735755 - Copie des listes d'engagement à : Frédéric LEON fredgwenleonccb29@gmail.com Philippe LANGLAIS philippelanglais@free.fr Simon MARY simond.mary@orange.fr Marcel GAILLARD 42max24.teur5@wanadoo.fr</p> <p><u>Pénalités :</u> <u>*Engagements après délai jusqu'au vendredi 14 juin : 10€,</u> <u>**Engagement sur place interdit.</u></p>	<p><i>Pas de règlement à la prise du dossard tout doit être fait en aval et transmis à la commission 29 par chèque.</i></p>
<p>TITRES</p> <p>ATTRIBUES</p>	<p>1 titre pour la catégorie Minime garçon 1 titre pour la catégorie Minime fille 1 titre pour la catégorie Cadet 1 titre pour la catégorie Cadette 1 titre par catégories de valeurs : 1-2-3-4-5 1 titre pour féminines de 17 ans et plus</p>	<p>Les 3 premiers de chaque course montent sur le podium en tenue cycliste</p>
<p>MAILLOTS</p>	<p>1 maillot est attribué à chaque catégorie</p>	<p>Financement : Comité Régional</p>
<p>RECOMPENSES INDIVIDUELLES</p>	<p>- Maillot : voir chapitre « Maillot » - Coupes et médailles 1 coupe au 1^{er} de chaque catégorie, Médaille : Or, Argent et Bronze aux trois premiers -Bouquets : 1 au 1^{er} de chaque catégorie</p>	<p>Coupes et médailles à charge de la commission 29 et financé par le comité Régional Bouquets à charge du club organisateur</p>
<p>CHALLENGE REGIONAL INTER-CLUBS</p>	<p>Un Challenge Régional est confié pour une année au club qui présente des concurrent(e)s dans le plus grand nombre de catégories, en cas d'ex aequo, le niveau de performance est pris en compte. Classement fait par Marcel (récupérer le trophée des clubs acquis en 2018 par le VSP Lamballe)</p>	<p>Ce trophée prend en compte toutes les catégories considérées de la même manière Si possible, doter un podium de trophées acquis pour les 3 premiers clubs classés : coupes pris en compte par le comité Régional</p>
<p>DOSSARDS</p>	<p><u>Couleurs des dossards :</u></p>	<p><i>Attribution des N°</i></p>

<p>(2 jeux de dossards rouge et noir)</p>	<p>C3 : Dossards rouge (50 à 79) C5 : Dossards noir (1 à 40) Minimes : Dossards rouge (80 à 90) Féminines : Dossards noir (41 à 49)</p> <p>C1-C2 : Dossards rouge (1 à 39) C4 : Dossards noir (50 à 100) Cadets : Dossards rouge (40 à 49)</p> <p>Dossards : 2 personnes pour les dossards Podiums: Sur présentation de la licence qui sera restituée au retour du dossard Courses des C3, C5, Féminines et Minimes : retrait des dossards de 11h45 à 12h45 Courses des C1, C2, C4 et cadets : retrait des dossards de 14h15 à 15h15</p> <p>Fixé NON PLIE, à gauche, par 4 épingles, à la charge du coureur</p>	<p><i>dossards</i> : les coureurs sont pris dans l'ordre d'inscription par les commissions départementales : privilégier l'assiduité (Voir Charte Fédérale FSGT)</p> <p>Fournis par Commission 29</p> <p>2 jeux : 2 Rouge et 2 Noir</p>
<p>CONTROLE DE LA COURSE</p>	<p>-Voiture ouvreuse sonorisée, avec deux gyrophares et le panneau « COURSE CYCLISTE » - Voiture dépannage neutre derrière le premier peloton - Moto de sécurité devant le deuxième peloton - Voiture dépannage neutre derrière le second peloton. - Moto de sécurité devant le troisième peloton - Véhicule balai derrière le troisième peloton servant également de dépannage neutre pour celui-ci.</p> <p><u>En cas de crevaison il n'y a pas de tour rendu, il sera demandé aux coureurs de déposer des roues dans les différents véhicules de dépannage.</u></p> <p>. Au Podium 1 commissaire représentant chaque commission départementale 1 Responsable compte tour : Robert KERHAIGNON (Compte-tour électronique : 1 club CR. Dinéaultais, 1 commission 29 + 1 manuel C.R Dinéaultais) juge à l'arrivée : Jean Luc PELLEN, Morgane BERDER, Anne LEGUEN 1 chronométrateur : Roger ARZUR 3 commissaires adjoints (voiture de dépannage) Voiture dépannage 1 : Voiture dépannage 2 : Voiture balai :</p> <p>Speaker : RICHARD Jean Yves</p>	<p>Organisateur</p> <p>Sonorisation : Sono Comité 29</p> <p>Classements informatiques : Roger ARZUR et Christian SEIFERT</p> <p>Photo finish : Tablette commission 29 : Roger ARZUR</p>
<p>SECURITE</p>	<p>Barrières anti-foule réparties de la manière suivante : barrières sur le circuit et 50m de part et d'autre de la zone d'arrivée en amont et en aval Panneaux K10 et chasubles pour signaleurs Panneaux « course cyclistes », gyrophares voiture ouvreuse Signalisation « voiture balai » Fin de course + gyrophare Signaleurs : Secouristes : LEON Gwénaél – BALCON Armelle – HERONNEAU Célia avec un véhicule Balayage du circuit : à charge des ouvriers communaux Information des riverains : circulation obligatoire dans le sens de la course par la presse et le bulletin communal</p>	<p>Mairie</p> <p>Organisateur</p>

<p>DEPANNAGE</p>	<p>Compte tenu de l'obligation de sécurité due aux concurrents et de la diversité du matériel, de la longueur du circuit et de la faible largeur des voies communales, le nombre de voitures de dépannage est réduit au maximum : Une voiture neutre RESTE en permanence derrière chaque peloton</p> <p>Dispositif pour les départs à 13h00 : En tête de course : voiture ouvreuse sonne 1 véhicule ou moto devant chaque peloton 1 véhicule derrière chaque peloton 1 véhicule balai en fin de course</p> <p>Pour le départ à 15h30 : même dispositif</p> <p>En cas de chute collective lors du 1^{er} tour, l'épreuve ne sera pas neutralisée.</p>	<p>Le dépannage par piéton est autorisé sur tout le circuit sur le côté droit de la chaussée (sens de la course)</p> <p>Pas de voiture de club sur le circuit</p> <p>La voiture balai devra avoir des roues de dépannage pour le 3^{ème} peloton</p>
<p>PARKING COUREURS</p>	<p>1-Parking 2-Aire Camping-cars : Aire de camping cars de Bourg Blanc</p>	
<p>CONTROLE ANTIDOPAGE</p>	<p>Responsable : LEON Gwénaél Salle du CC BOURG BLANC</p>	<p>Mise en place : CC BOURG BLANC</p>
<p>CEREMONIE PROTOCOLAIRE</p>	<p>18H00 : Estrade et podium 3 marches.</p>	<p>Présence des lauréats-es avec leurs maillots de clubs</p>
<p>PROTOCOLE</p>	<p>Ordre de remise du protocole :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le maillot de Champion 2. Les médailles (or, argent et bronze) 3. La coupe 4. Les fleurs 	<p>Présence du Maire, d'un ou de plusieurs Administrés, des membres du collectif Régional, de la Commission 29 et de l'organisateur.</p>
<p>VIN D'HONNEUR</p>	<p>Après la cérémonie protocolaire, réunissant tous les acteurs : coureurs et dirigeant(e)s, signaleurs, officiel(le)s et tous les bénévoles et partenaires</p>	<p>Moment important à privilégier (à charge de la commune de Bourg Blanc pour la mise en place du vin d'honneur) Effectif : ± 50 pers.</p>
<p>DIVERS</p>	<p>Prévoir casse-croûte et boissons pour les commissaires du podium.</p>	<p>.</p>

Fait à Bourg Blanc, le 09 mars 2019